



Jeudi 9 novembre 2023

DILCRAH

Appel à projets 2023/2024 « Contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+ »

Sous l'égide de Madame Elisabeth Borne, Première ministre, Madame Bérangère Couillard, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, la DILCRAH et le préfet des Bouches-du-Rhône lancent un appel à projet départemental, entièrement déconcentré pour l'année 2024 : « Contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+ ».

Doté d'une enveloppe de 2,6 millions d'euros au niveau national, cet appel à projets vise à soutenir et à encourager les initiatives de la société civile engagée contre les haines, les préjugés racistes, antisémites, LGBTphobes et/ou les discriminations liées à l'origine.

Il s'adresse d'abord aux structures dont l'objet principal est de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT+. Peuvent donc notamment candidater les associations loi 1901, les établissements culturels, ainsi que les établissements scolaires et universitaires.

Il est consultable et téléchargeable sur le site de la préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Sont ainsi éligibles des projets qui entrent dans les priorités suivantes :

- la lutte contre les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et LGBTphobes, les actions à destination des jeunes, sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ;
- la promotion de ressources et d'informations ainsi que le développement des signalements contre les discours de haine sur internet ;
- la production de contenus en ligne visant à lutter contre la haine et le harcèlement raciste, antisémite et/ou LGBTphobes ainsi que les discriminations liées à l'origine et à promouvoir la citoyenneté en ligne ;
- l'éducation à l'information et aux médias, la prévention des actes et de la réitération/récidive, la sensibilisation des partenaires sociaux et des acteurs du monde du travail, l'aide aux victimes ainsi que les actions de communication et l'organisation d'événements contre la haine et les discriminations ;
- la participation et/ou la valorisation des lieux d'histoire et de mémoire, y compris de mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions ;
- l'accompagnement et la formation des acteurs de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et/ou la haine anti-LGBT+ ;
- les actions menées par les centres LGBT+ (hors fonctionnement qui bénéficient déjà d'un dispositif spécifique de financement hors appel à projet local) ;



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- le développement de stages de citoyenneté et mesures de responsabilisation notamment en partenariat avec les lieux de mémoire et d'Histoire ;
- l'accompagnement des victimes de racisme, d'antisémitisme, de discriminations liées à l'origine et/ou de haine anti-LGBT+ ;
- la participation à la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme de mars 2024 ;
- la participation aux événements qui se dérouleront autour de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai et des marches des fiertés LGBT+.

Le dépôt des candidatures est ouvert et sera **clos le 1er décembre 2023 à minuit**. Le dossier de candidature est à déposer exclusivement sur la plate-forme « Démarches simplifiées » :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-local-2023-2024-contre-le-racisme->

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)